

Informations importantes concernant les visas d'entrée en Inde

- Les ressortissants belge ont obligatoirement besoin d'un visa d'entrée pour l'Inde. Celui-ci est payant.
- La demande de visa peut être effectuée au plus tôt 120 jours avant la date d'entrée sur le territoire et doit être effectuée au plus tard 4 jours avant la date d'entrée.
- Pour la demande de visa, le passeport doit contenir 2 pages vierges et sa validité doit être supérieure à 180 jours à la date d'entrée prévue.

La demande de visa peut être effectuée :

1. **en ligne** sur le site officiel www.indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html (frais de 50,- USD (env. 44,- € plus frais bancaires éventuels de 2,5 %) ou
2. auprès d'un **service consulaire indien** avant le départ (frais de 95,- € plus ICWF of 3,- € + 18.50 € (18.50 € frais de dossier incluant 21% TVA, pas de TVA sur les frais de visa).
3. Il n'est **PAS** possible de faire une demande de visa à l'aéroport à l'entrée sur le territoire.

1. Demande en ligne :

- Remplissez le formulaire de demande en ligne sur le site officiel.

IMPORTANT ! Veillez à ce que tous les renseignements fournis soient corrects. La moindre petite erreur (par ex. inversion de chiffre ou saisie par mégarde de la lettre « O » au lieu du chiffre « 0 » du numéro de passeport) peut causer d'importants problèmes à l'entrée sur le territoire.

- Attention : Le formulaire contient des champs obligatoires identifiés par un astérisque * et des mentions facultatives. Les mentions facultatives ne sont pas obligatoirement nécessaires.
- Champ « Reference Name in India / Adress » : Il s'agit d'un champ obligatoire. Indiquez ici l'adresse du premier hôtel du séjour.

*The Bristol Hotel
DLF Phase 1, Sector 28
Gurugram 122002, Haryana*

- Effectuez le paiement en ligne des frais de visa de 50,- USD. Les cartes de crédit **MasterCard** et **Visa** sont acceptées. (notre recommandation : paiement au plus tard 4 jours avant le départ)
- Vous recevez ensuite soit un **avis d'admission** soit une **notification de refus**. Si vous recevez une **notification de refus**, vous devez dans ce cas vous adresser au service consulaire indien.
- Le visa donne droit à une seule entrée sur le territoire et est valable pour un séjour d'une durée maximale de 30 jours.

- La durée de traitement de la demande est normalement de 3 jours ouvrés minimum.
- Pour vérifier l'avancement de votre demande, rendez-vous sur le site officiel (https://indianvisaonline.gov.in/visa/StatusEnquiry?visa_service_req=3). Pour tout complément d'informations, le centre d'assistance pour les visas peut être contacté 24H/24 7 jours/7 au +91 11 24300666. Vous pouvez aussi adresser vos demandes de renseignements par courriel à indiatvoa@gov.in.

2. Demande de visa auprès d'un service consulaire indien :

- Déposez la demande et tous les autres documents requis (liste sous <http://in.vfsglobal.be/French/tourist.html>) auprès du service consulaire compétent (liste sous <http://in.vfsglobal.be/French/contactus.html>) en personne ou envoyez-les par la poste et effectuez le versement des frais de 95,- € plus ICWF of 3,- € + 18.50 € (18.50 € frais de dossier incluant 21% TVA, pas de TVA sur les frais de visa).
- Les demandes déposées personnellement et validées par le Consulat général indien sont traitées par le service consulaire en 4 à 6 jours ouvrés (veuillez prendre ce délai en compte lors du dépôt de la demande !).
- Suite au dépôt de la demande, un accusé de réception muni d'un numéro de référence est transmis au service consulaire respectif et au demandeur.
- Pour vérifier l'avancement de votre demande, rendez-vous sur le site officiel (<https://www.vfsvisaonline.com/Global-Passporttracking/Track/Index?q=shSA0YnE4pLF9Xzwon/x/PpYJNc6tVYvHRijnlGjPCALh7eoJNG7VLUPuoKx0ZgkD4G9/bCdG6Efm6wGmh9xVQ==>). Vous pouvez aussi contacter le service d'assistance téléphonique au +32 2627 0812 à Bruxelles, +32 3232 1910 à Anvers +352 444777 13 à Luxembourg ou par courriel : info.inbe@vfshelpline.com.
- Le visa a une durée de validité maximale de 90 jours sans interruption et permet plusieurs entrées sur le territoire sur une période de 6 mois. (La validité du visa commence à partir de la date d'émission et non pas à la date de votre arrivée).

Documents nécessaires à l'entrée sur le territoire indien :

- visa ou e-TV, visa touristique électronique
- Un passeport d'une validité supérieure à 180 jours à partir de la date d'entrée prévue sur le territoire